

COMPTE RENDU DE LA REUNION INTERINSTITUTIONNELLE

Lubumbashi, le 11 Novembre 2010

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE, a présidé ce jeudi 11 novembre 2010 à Lubumbashi, la réunion interinstitutionnelle, cadre de concertation sur la marche de la Nation entre le Chef de l'Etat et les animateurs des institutions de la République.

Etaient présent :

- L'Honorable Evariste BOSHAB : Président de l'Assemblée Nationale ;
- L'Honorable KENGO wa DONDO : Président du Sénat ;
- Monsieur Adolphe MUZITU ;
- Monsieur BEMEZI KIENGA : Premier Président de la Cour Suprême de Justice ;
- Monsieur Floribert KABANGE NUMBI : Procureur Général de la République
- Le Général Delphin NYEMBO YA BUZILU : Premier Président de la Haute Cour Militaire ;
- Le Général PONDE ISAMBWA : Auditeur Général près la Haute Cour Militaire ;
- Monsieur Adolphe LUMANU MULENDA BWANA N'SEFU : Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur et Sécurité ;
- Monsieur Gustave BEYA SIKU : Directeur de Cabinet du Président de la République

Les personnalités suivantes ont été invitées à cette réunion :

- Monsieur MWANDO NSIMBA : ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ;
- Monsieur LUZOLO BAMBI LESA : Ministre de la Justice et Droits Humains ;
- Monsieur l'Abbé Apollinaire MUHOLONGU MALUMALU : Président de la Commission Electorale Indépendante.

Après le mot d'introduction de Son Excellence Monsieur le Président de la République, six points ont été retenus à l'ordre du jour :

- 1) Situation sécuritaire du pays ;
- 2) Etat de territoire ;
- 3) Etat des lieux du processus électoral ;
- 4) Activités parlementaires ;
- 5) Rapport du projet Mapping sur les violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises en Rdc entre 1993 et 2003;
- 6) Divers.

I. En ce qui concerne la situation sécuritaire du pays, le Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants a relevé ce qui suit :

- Une amélioration sensible de la situation sur le terrain, notamment dans le Secteur de Dongo dans la Province de l'Equateur, les Districts du Haut Uélé et l'Ituri dans la Province Orientale, ainsi que dans les Provinces du Nord et sud Kivu. Il a également proposé des mesures appropriées pour consolider la paix.
- Dans toutes les autres Provinces, la situation est calme, sous contrôle et totalement maîtrisée.

La réunion interinstitutionnelle a noté que les FARDC se renforcent davantage, en dépit de multiples défis auxquels elles sont confrontées. Elle a, à cet effet recommandée la poursuite des opérations en cours.

II. En ce qui concerne l'Etat du territoire, le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur et Sécurité a présenté les faits saillants du territoire national sur le plan sécuritaire. Il a relevé l'état d'esprit de la population, avant de s'appesantir sur la situation sécuritaire qui a prévalu à Kikwit, du 2 au 5 novembre 2010.

Il a rappelé les faits, ainsi que les causes lointaines et immédiates qui ont conduit à cette situation déplorable. Il a fait le point sur les enquêtes en cours et a informé les membres que la situation est redevenue calme à Kikwit.

La réunion interinstitutionnelle a pris bonne note de ces informations et a recommandé que les responsables soient établies et des sanctions appropriées appliquées.

III. En ce qui concerne l'état des lieux du processus électoral, le Président de la CEI a souligné que ce dernier est dans sa phase critique de révision du fichier électoral, de désignation des membres et de mise en place de la CENI, de mobilisation des ressources matérielles et financières, et de planification de l'ensemble du cycle électoral.

A ce propos, la réunion interinstitutionnelle a retenu que :

- 1) Les élections constituent une grande priorité en République Démocratique du Congo ;
- 2) Il est impérieux de renforcer son cadre légal et réglementaire, notamment par :
 - La révision de la loi électorale durant la session parlementaire en cours ;
 - La finalisation, dans un bref délai, des décrets d'application de la loi portant composition, organisation et fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées et de celle fixant les subdivisions territoriales à l'intérieur des provinces ;
- 3) Il importe de planifier, pour 2011, la mise en place ou le renforcement des structures judiciaires devant gérer le contentieux électoral à tous les niveaux ;
- 4) Il convient de renforcer les mécanismes actuels de suivi du processus électoral, par une représentation du Cabinet du Président de la République, de l'Assemblée Nationale, du Sénat et du Cabinet du Premier Ministre ;

De ce qui précède, la réunion interinstitutionnelle a réaffirmé la mise à disposition, par le Gouvernement, des moyens nécessaires pour assurer la bonne organisation des élections dans le délai constitutionnel.

VI. En ce qui concerne les activités parlementaires, le Président de l'Assemblée Nationale et celui du Sénat ont fait le point sur la session en cours. Ils ont signalé que :

- 1) Il n'y a plus d'arriérés relatifs aux lois sur la réforme de la justice ;
- 2) Sont en examen, les projets de lois sur la réforme de la Police et de la défense, ainsi que le budget de l'exercice 2011 ;
- 3) Est attendu du Gouvernement, le projet de loi sur l'aviation civile.

La réunion interinstitutionnelle a pris acte de ces informations et a, par ailleurs, recommandé qu'une attention particulière soit réservée à la révision de la loi électorale.

V. En ce qui concerne le projet Mapping sur les violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises en RDC entre 1993 et 2003, le Ministre de la Justice et Droits Humains a commencé par rappeler les engagements pris par la RDC sur la politique de tolérance zéro et la lutte contre l'immunité.

Il a montré la nécessité de mettre en place des mécanismes permettant aux juridictions congolaises de connaître des crimes internationaux.

VI. Dans les divers, la réunion interinstitutionnelles a abordé un certain nombre de questions d'intérêt général au nombre desquelles la problématique des taxes provinciales. Une réunion entre le Gouvernement Central et les Gouverneurs de provinces est prévue à cet effet.

Commencée à 12h00, la réunion a pris fin à 16h00.

Fait à Lubumbashi, le 11 novembre 2010

Le Rapporteur

Pr. Adolphe LUMANU MULENDA BWANA N'SEFU

Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur et Sécurité